

Rabat, le 13 Nove 2025

DECISION DE RECRUTEMENT N° 03/RH/2025

Le Directeur du Fonds de Solidarité contre les Evènements Catastrophiques,

- Vu le Dahir n°1-16-152 du 21 kaada 1437 (25 août 2016) portant promulgation de la loi n° 110-14 instituant un régime de couverture des conséquences d'évènements catastrophiques et modifiant et complétant la loi n° 17-99 portant code des assurances promulguée par le dahir n° 1-16-152 du 21 kaada 1437 (25 août 2016), notamment l'article 15 de ladite loi instituant la création du Fonds de Solidarité contre les Evènements Catastrophiques ;
- Vu la Loi des Cadres au titre de l'exercice 2025 ;

DECIDE

Article 1 : Appel à candidature

Le Fonds de Solidarité contre les Evènements Catastrophiques (FSEC) lance un appel à candidature, pour occuper les postes suivants :

- **Responsable Pôle Gestion Opérationnelle et Support :** (Voir fiche de poste)
 - Etre titulaire d'un diplôme de formation supérieure d'au moins bac+5 ;
 - Justifier d'une expérience professionnelle supérieure ou égale à douze (12) ans dans des fonctions similaires de gestion opérationnelle, de support administratif ou de pilotage de services dont au moins cinq (05) ans en poste de responsabilité.
- **Responsable Pôle Partenariat et Gestion de projets :** (Voir fiche de poste)
 - Etre titulaire d'un diplôme de formation supérieure d'au moins bac+5 ;
 - Justifier d'une expérience professionnelle supérieure ou égale à douze (12) ans dont cinq (05) ans au minimum dans un poste de responsabilité qui est en relation avec la gestion de partenariats et/ou de projets.
- **Responsable Pôle Aléas :** (Voir fiche de poste)
 - Etre titulaire d'un diplôme de formation supérieure d'au moins bac+5 (type Docteur, Ingénieur ou équivalent) ;
 - Justifier d'une expérience professionnelle supérieure ou égale à douze (12) ans dont cinq (05) ans au minimum dans le pilotage d'études et de projets liés à la modélisation, l'analyse ou l'évaluation des aléas naturels (séismes, inondations, sécheresses, etc.), ou dans des fonctions de recherche et développement appliquées à la gestion des risques et à la conception de modèles prédictifs. 

- **Responsable Pôle Risques et Résilience :** (Voir fiche de poste)

- Etre titulaire d'un diplôme de formation supérieure d'au moins bac+5 (type Docteur, Ingénieur ou équivalent) ;
- Justifier d'une expérience professionnelle supérieure ou égale à douze (12) ans dont cinq (05) ans au minimum dans la conduite d'études de vulnérabilité des actifs exposés.

Article 2 : Dossier de candidature

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- Un Curriculum Vitae avec photo récente, indiquant les compétences du candidat, son parcours académique et professionnel ainsi que les postes et fonctions occupés ;
- Une Copie du diplôme ;
- Une Copie de la Carte d'Identité Nationale ;

Article 3 : Modalité de candidature

Toutes les candidatures doivent exclusivement être déposées via le lien : www.emploi-public.ma, au plus tard le3 0 Nove 2025..... avant minuit. A ce titre, toutes les candidatures incomplètes ou déposées autrement que via le site emploi-public, ne seront pas prises en compte et ne feront pas l'objet de suites de la part du FSEC.

Article 4 : Déroulement de la sélection

Une commission désignée par le Directeur du FSEC se chargera d'examiner la validité des dossiers de candidature, et de mener les entretiens d'évaluation des candidats éligibles.

La liste des candidats admis à passer les entretiens de sélection, ainsi que la date et le lieu du déroulement des entretiens seront communiqués par voie électronique aux candidats éligibles retenus.

Article 5 : Publication

La présente décision et les résultats de l'entretien de sélection seront publiés au portail emploi-public.ma.

Directeur du Fonds de Solidarité Contre
les Evénements Catastrophiques

Signé : Nouaman AL AISSAMI